

ABONNEMENT.

Année... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste :
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires :
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 80
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES

De droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et de droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires :
A PARIS,
Chez MM. BAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
24 Août 1874.

PROFESSION DE FOI
DE
M. Charles BRUAS.

AUX ÉLECTEURS

Du département de Maine-et-Loire.

MES CHERS COMPATRIOTES,

Vous êtes appelés à nommer un député à l'Assemblée Nationale, en remplacement de M. Beulé qui, dans la députation de Maine-et-Loire, représentait plus particulièrement l'arrondissement de Saumur.

J'appartiens au même arrondissement, dont l'un des cantons m'a élu au Conseil Général. De nombreux amis ont pensé que cette double circonstance pouvait me donner quelques droits à vos suffrages et m'ont engagé à poser ma candidature.

Si je n'avais consulté que mes goûts personnels, je n'aurais point recherché cet honneur ; mais je n'ai pas cru devoir me refuser à l'appel fait à mon dévouement et à mon patriotisme.

Je serais profondément honoré de vous représenter à l'Assemblée nationale. Indépendant par caractère, arrivé à un âge qui échappe aux séductions de l'ambition, ma seule préoccupation serait de soutenir les grands principes conservateurs qui sont la sauvegarde des sociétés.

Je donnerais, sans aucune arrière-pensée et sans réserve, mon concours à l'illustre maréchal de Mac-Mahon.

Je m'associerais par mes votes à toutes les mesures devant contribuer à consolider son pouvoir.

J'estime qu'en ce moment, le Pays n'a que cette voie ouverte pour ramener le calme et la prospérité par l'apaisement et le désarmement des partis.

Je n'ai pas besoin de dire que dans les questions concernant le département de Maine-et-Loire, je défendrais avec zèle ses intérêts, auxquels je suis initié par ma participation aux travaux du Conseil Général et de la Commission Départementale.

Brain-sur-Allonnes, 22 août 1874.

CH. BRUAS,

Vice-président du Conseil Général.

L'ARMÉE.

ÉTAT GÉNÉRAL.

Sous ce titre, M. Saint-Genest, du Figaro, publie un long article que nous reproduisons, mais dont nous supprimons tout le préambule :

« ... Je constate chaque jour les illusions et les erreurs du public sur l'état général de notre armée. Se rappelant les rapports officiels et les libellés des lois, il s'imagina que ce qui se passe aujourd'hui est l'application de ce qu'il a lu jadis ; tandis que ce sont deux choses absolument différentes.

La vérité, c'est qu'on a voté une loi, et qu'on est forcé d'en exécuter une autre.
Après la Commune, deux systèmes

étaient en présence : le système de M. Thiers, et celui du général Trochu. M. Thiers, qui demandait cinq ans de service, — et même sept, si on l'avait laissé faire, — et le général Trochu qui en voulait à peine trois. Or l'Assemblée a bien voté la loi de M. Thiers, mais comme on n'a pas assez d'argent, il se trouve qu'on applique un peu la loi du général Trochu, ou plutôt il se trouve qu'on a pris tous les inconvénients de l'une pour les réunir aux désavantages de l'autre.

M. Trochu ne voulait que trois ans, ce que je trouvais et ce que je trouve encore lamentable ; mais enfin, s'il tenait peu de compte de la qualité du soldat, il cherchait le nombre, la rapidité de concentration et l'excellence des sous-officiers.

Or, à l'heure qu'il est, nous n'avons pas gagné le nombre, nous avons perdu la qualité ; et nous n'avons plus du tout de sous-officiers.

Comme on appelle les classes en retard, qu'on les congédie d'avance, et qu'on leur donne le plus de congés possible, il en résulte que nous avons à peine des soldats de trois ans.

Et, quand je dis des soldats de trois ans, nous serions bien heureux de les avoir, dans le service. Mais ceux-là étant pris comme plantons, ordonnances, prévôt d'armes, employés... il en résulte que les barbes grises d'aujourd'hui sont des troupiers de deux ans. Et, quand on va à la chambrée à l'heure du travail, on ne trouve que des recrues dressées par des conscrits, commandés, eux-mêmes, par des enfants galonnés, au milieu desquels se débattent tous nos braves officiers.

Cela, vous ne le savez pas, lecteurs. Vous savez seulement ce que vous avez lu dans les comptes-rendus, ce que nous a promis la loi ; vous vous dites : on a voté cinq ans, nos soldats feront donc cinq ans... mais ici comme dans toutes les choses humaines, le fait ne s'accorde pas avec la lettre, ou plutôt, le résultat n'est pas celui que la loi se proposait d'atteindre.

Et même quelques-uns de nos généraux ignorent sans doute jusqu'où va ce désaccord : ne pouvant assister au service journalier, ils ne connaissent que les effectifs de nos grandes revues et de nos grandes manœuvres, où tous les anciens reprennent leur place. Mais, si les effectifs disent une chose, les chambrées en montrent une autre. Et, dans les armes spéciales surtout, il est tout à fait extraordinaire de voir quels sont les hommes chargés d'apprendre le métier aux autres !

Quant à ce qui concerne les maréchaux-de-logis et sergents, l'erreur de mes honorables correspondants est plus grande encore : ils ne savent pas que, tandis qu'on laissait partir les anciens sous-officiers, le volontariat attirait tous les jeunes gens qui auraient été capables de les remplacer ; de sorte qu'à la fin de tout, il ne s'est plus trouvé personne à prendre dans les régiments.

C'est un résultat qu'il n'était pas facile de prévoir, mais sur lequel l'expérience ne laisse aucun doute. Sous l'Empire, l'amour du métier était si profond, le prestige du grade si éclatant, qu'on voyait certains régiments de cavalerie où des centaines de jeunes gens de famille, bacheliers, admissibles aux Ecoles... accouraient pour briguer les galons de sous-officiers, tandis qu'aujourd'hui, on voit beaucoup de capitaines chercher dans leur compagnie un homme capable d'être sergent ; et, très-souvent, quand ils l'ont trouvé, cet homme, dégoûté du service, refuse les galons.

Et, ici, il ne s'agit pas de vaines critiques : Plusieurs de ces choses viennent de ce que l'on a voté la loi militaire sans voter les fonds qui devaient en rendre l'application possible ; mais, d'autres, de ce qu'on ne connaît les inconvénients d'un système que lorsqu'on l'a pratiqué.

Et peut-être que rien ne montre mieux l'abîme qui sépare la théorie de la pratique. Cette loi des volontaires a parfaitement réussi ; elle a donné les meilleurs résultats ; tous ces jeunes gens ont été des modèles d'ordre, de discipline et de travail. Seulement, on ne pouvait prévoir qu'après s'être si bien conduits, aucun ne voudrait rester ; et surtout que, tous les jeunes gens instruits se faisant volontaires, on n'aurait plus personne à qui donner des galons dans les régiments.

Non certes, il ne s'agit ni de critiques ni de récriminations sur le passé. Il ne s'agit ni de blâmer ni d'exalter tel ministère, il s'agit de dire simplement : On vient d'expérimenter une nouvelle machine. Ceux qui l'ont commandée n'ayant pas donné assez d'argent, la machine n'a pu être terminée. Mais, enfin, telle qu'elle est, voyons comment tournent les rouages, et voyons ce que la machine a produit jusqu'ici.

Pendant les deux années qui ont suivi la Commune, il aurait été dangereux de dire les choses telles qu'elles étaient. Après cet effroyable ébranlement, après ces épaulettes arrachées, il fallait encourager, il fallait consolider à tout prix ; et pour cela répéter chaque jour que tout était bien, que tout était admirable.

Aujourd'hui, la crise est passée ; les plaies se sont cicatrisées. Se sentant sous la conduite de Mac-Mahon, des Ladmirault, des Bourbaki, nos braves officiers se sont mis à l'œuvre, ont empêché les ruines de crouler, et, par leur patriotisme, ont sauvé l'armée.

Aussi, l'heure est venue de parler franchement et d'appeler les choses par leur nom, comme on le doit faire vis-à-vis d'une grande nation vaincue, appelée à se relever et à reprendre son rang dans le monde.

Il faut qu'elle sache, sur sa propre armée, ce que savent et ce qu'impriment nos ennemis eux-mêmes, et il ne faut pas surtout qu'elle retombe dans les illusions de la fin de l'Empire, où tout le monde voyait les choses, excepté nous.

Donc, pour n'avoir pas à revenir sur ce sujet, voici quelle est la situation générale : Des régiments de toutes armes dont on a un peu augmenté le nombre, mais beaucoup diminué les effectifs ; régiments composés de recrues commandées par des conscrits, au milieu desquels passe le grand courant des volontaires qui traversent incessamment l'armée dans un ordre parfait, mais sans s'y arrêter jamais, emportant avec eux toutes les ressources d'intelligence et de savoir qui, jadis, alimentaient ces régiments... ; et, par-dessus tout cela, des officiers que l'on change de corps à chaque grade, officiers admirables qui travaillent sans relâche, mais qui, ainsi que les sous-officiers, volontaires et soldats, n'ont plus qu'une pensée, c'est de partir après s'être parfaitement conduits.

Voici ce qu'il faut savoir regarder en face et dire sans ménagements. Car, si le mal n'est que trop réel, Dieu merci, il n'est pas sans remède ; il nous reste encore ce qu'aucune loi ne peut créer, ce qu'aucune victoire ne donne : Quand un pays possède vingt mille officiers qui, dans des temps aussi difficiles, ont donné de telles preuves de patriotisme et de dévouement, il suffit de quelques décrets et de quelques impôts votés

pour que ce pays ait une armée incomparable.... — Saint-Genest. »

Chronique générale.

Le Nord insiste de nouveau sur l'imprudence qu'il y aurait pour les divers cabinets d'Europe à reconnaître le soi-disant gouvernement de Madrid :

La feuille hebdomadaire espagnole, la Brujula, dit-il, se plaint énergiquement du silence imposé à la presse, silence qui empêche, suivant elle, l'opinion publique de se rendre compte des motifs de la prolongation du lamentable état actuel.

Le public, dit la Brujula, n'a-t-il pas le droit de savoir comment il se fait que les forces des carlistes ne diminuent pas, qu'ils poussent toujours plus en avant, qu'ils osent attaquer jusqu'à des villes de la Nouvelle-Castille ? N'a-t-il pas le droit de savoir pourquoi, malgré la supériorité numérique de notre armée et de nos ressources, nous n'obtenons aucun succès notable ?

On comprend que dans les provinces basques et la Navarre, complètement dominées par les carlistes, nous n'ayons pu avancer. Mais ce qui est inconcevable, c'est que même dans la Catalogne, dans la province de Valence et dans l'Aragon, nous ne fassions pas un pas. Pourquoi là au moins ne réussissons-nous pas à chasser l'ennemi de ses fortes positions, où il a ses dépôts et où il exerce ses recrues ? Cela ne prouve-t-il pas que quelque chose ne marche pas bien, et que l'on manque soit d'énergie, soit d'argent, soit de prudence ? Il est nécessaire que les causes secrètes de cette situation soient dévoilées.

On voit par cette citation combien le mécontentement vis-à-vis des gouvernants actuels commence à gagner du terrain. Le moment ne semble-t-il pas singulièrement choisi pour reconnaître officiellement ce gouvernement, quelque sympathie qu'on puisse d'ailleurs professer pour lui ? Et n'y aura-t-il pas dans cette reconnaissance une sorte de prime d'encouragement pour de futurs pronunciamientos ? A ce point de vue, l'on peut se demander dans quelle mesure l'acte diplomatique dont il s'agit sera profitable à l'avenir au repos et à la tranquillité de l'Espagne elle-même.

Il paraît certain que l'Angleterre a reconnu le gouvernement du maréchal Serrano. En revanche, la nouvelle de sa reconnaissance par l'Autriche-Hongrie serait prématurée.

S'il est vrai, comme il en est ici question, que l'Angleterre ait reconnu le gouvernement du maréchal Serrano, nous espérons bien que M. le duc Decazes ne se pressera pas de suivre cet exemple. Puisque sa politique est de mettre la France à la suite des puissances, qu'il attende au moins d'avoir à imiter encore l'Autriche et la Russie. Mais cette dernière, d'après ce que dit le Nord, ne semble pas pressée d'accorder « aux futurs pronunciamientos cette prime d'encouragement. » Ne la devançons pas.

On lit dans la Patrie :

Il se confirme que le gouvernement russe a montré les plus vives répugnances à reconnaître le gouvernement actuel de l'Espagne, en tant que république. Le prince Gortschakoff, qui est en ce moment à Bade, a lui-même, sur l'ordre du czar, rédigé une

note dans ce sens, laquelle a été communiquée à la chancellerie prussienne en réponse à la note remise par le ministre d'Allemagne.

C'est cette attitude du cabinet de Saint-Petersbourg qui a fait subir un temps d'arrêt aux négociations ouvertes sous les auspices de M. de Bismark, d'autant plus que l'Autriche s'était hâtée de conformer sa conduite à celle de la Russie. En présence de l'opposition manifestée par ces deux grandes puissances et de la réserve montrée par le gouvernement français, les négociations ont dû être reprises sur d'autres bases.

On considère néanmoins dans le monde politique que cet arrêt est un échec pour la diplomatie prussienne, qui a agi dans toute cette affaire avec une singulière légèreté, et dont la précipitation, il faut bien le dire, n'avait d'autre but que de mettre le gouvernement français dans une situation difficile, soit vis-à-vis de certaines fractions parlementaires, soit vis-à-vis de l'Espagne. L'empereur Guillaume lui-même, dont on connaît les idées monarchiques et en quelque sorte féodales, aura été très frappé des observations faites dans ce sens par les souverains de l'Autriche-Hongrie et de la Russie.

Ce n'est pas seulement la Russie qui répugne à reconnaître le gouvernement républicain de Madrid; c'est aussi, et peut-être plus encore, l'Autriche. Nous avons à cet égard des renseignements puisés à la meilleure source.

La Patrie assure que l'initiative de cette opposition des deux puissances appartient au cabinet de Saint-Petersbourg, et que « le prince Gortschakoff, qui est en ce moment à Bade, a lui-même, sur l'ordre du czar, rédigé une note dans ce sens, laquelle a été communiquée à la chancellerie prussienne en réponse à la note remise par le ministre d'Allemagne. » Notre confrère ajoute que l'Autriche s'est hâtée de conformer sa conduite à celle de la Russie.

Ces informations sont très vraisemblables; toujours est-il qu'actuellement on considère, dans nos régions officielles, l'attitude du cabinet de Vienne comme la plus résolue et la plus ferme.

#### On lit dans le Pays :

« Si nous sommes bien informés, S. A. le prince impérial aurait été invité, par S. M. l'empereur de Russie, à assister aux grandes manœuvres qui auront lieu cet automne dans les environs de Saint-Petersbourg.

» Le prince ayant le plus vif désir de terminer très-promptement ses études à Woolwich, nous ne savons pas encore s'il pourra se rendre à la gracieuse invitation du czar. »

A ce propos, le Pays rappelle qu'en diverses circonstances l'empereur de Russie a fait preuve de dispositions amicales pour le fils de Napoléon III. Nous ne savons si le Pays en veut tirer pour l'avenir d'autres conclusions. Ce serait peut-être s'aventurer.

#### On lit dans le Journal de Paris :

Il n'y a rien de vrai dans le bruit d'après lequel M. le duc de Chartres serait candidat dans une des prochaines élections partielles.

M. le duc de Chartres n'a jamais eu d'autre ambition que celle de servir la France dans les rangs de l'armée.

Il est soldat : il désire rester soldat et rien que soldat.

L'Agence Havas a reçu de Londres un télégramme qui signale un fait des plus graves :

« D'après le Globe, le gouvernement anglais aurait reçu avis qu'à Luchana des républicains espagnols ont tiré sur des officiers de la canonnière anglaise Fly. Aucun d'eux n'a été blessé. »

On connaît la juste susceptibilité des Anglais. Il n'est pas un peuple en Europe plus fier quand il s'agit de sa dignité nationale. Si le fait signalé par le Globe se confirme, il donnera lieu à une demande de réparation.

Cette réparation, le cabinet de Londres la tient dans sa main : il peut, outre les dommages et intérêts que l'amirauté anglaise ne manquera pas d'exiger, il peut refuser de reconnaître un gouvernement qui ne jouit pas de l'autorité nécessaire pour faire res-

pecter par ses sujets les lois de la cordialité internationale. Quelle garantie, en effet, offre un pouvoir impuissant à mettre à l'abri des insultes et des coups de feu des officiers appartenant à une nation étrangère, n'étant pas en guerre avec l'Espagne?

Que dira une certaine presse que nous avons vue, il y a quelques jours à peine, solliciter les puissances de l'Europe à intervenir contre les carlistes à l'occasion de l'exécution d'un Allemand fusillé comme espion ?

Nous ne doutons pas que cette même presse ne trouve de nombreuses raisons pour justifier l'acte qui nous est signalé aujourd'hui. Ceci donnera une fois de plus la note exacte de son patriotisme.

Les journaux anglais ont dit déjà plus d'une fois la vérité sur les affaires d'Espagne : c'est au gouvernement britannique qu'il appartient maintenant d'agir pour la sûreté et l'honneur de son pavillon.

#### On lit dans la Presse :

« Nous maintenons de la manière la plus formelle ce que, des premiers, la Presse a annoncé : le récit de l'ex-maréchal Bazaine est absolument faux. La complicité de certains employés de la prison est plus que démontrée. M. Bazaine s'est évadé non par des moyens romanesques et charlatanesques, mais en soudoyant plusieurs de ses gardiens, et sa connivence avec eux ne saurait faire aucun doute.

» Vent-on plus de détails encore ?

» Les coupables seront jugés à la prochaine session des assises dans le chef-lieu des Alpes-Maritimes, et il est fort possible que certaines circonstances particulières de l'évasion, lesquelles circonstances entachent l'honneur des complices de l'ex-maréchal, obligent le ministère public à demander le huis-clos. »

Avant d'aller donner l'accolade au commandant prussien de Cologne, Bazaine s'est jeté dans les bras de l'écolier de Woolwich.

Nous l'avons dit dès le premier jour : Bazaine est l'homme de l'Empire, il ira à Chislehurst : il a été à Arenenberg où il a rendu visite à l'ex-impératrice et à son fils. L'entrevue, disent les télégrammes, a été très cordiale et ils ajoutent que « le prince impérial s'est jeté dans les bras de l'ex-maréchal. »

On voit d'ici quel superbe et patriotique sujet les bonapartistes pourraient puiser dans cette entrevue pour une de ces photographies dont ils sont si prodigues et qui sont leur principal moyen de propagande.

#### On lit dans le Journal de Bruxelles :

« Le congrès international ne sera pas à même de terminer ses séances avant la fin de la semaine prochaine. Ces derniers jours, il a examiné la section IV du programme I, traitant des représailles; mais n'ayant pu s'entendre sur une rédaction qui satisfasse toutes les opinions, il en a abandonné la discussion en formulant le vœu que cette question soit étudiée et réglée plus tard.

» La conférence s'occupe actuellement du chapitre II de la II<sup>e</sup> section, concernant les réquisitions et les contributions.

» Il est probable que ce chapitre aura le même sort que celui des représailles. »

En somme, l'on pourra dire de ce congrès : Rien de fait. Et ce sera fort heureux.

On écrit le 19, de Constance, à la Volkszeitung de Cologne, que M. Rouher est arrivé à Arenenberg, où il aurait l'intention de passer quelques jours.

#### LA MARSEILLAISE ET ROUGET DE L'ISLE.

Il est convenu, dans le parti républicain, que Rouget de l'Isle est un frère et la Marseillaise un chef-d'œuvre. Je veux bien ne pas mettre en doute la dernière partie de cette assertion, mais je proteste de toutes mes forces contre l'exactitude de la première. Il n'y a pas eu depuis quatre-vingts ans de républicain moins républicain que M. Rouget de l'Isle.

Je veux essayer de réagir contre l'espèce de popularité républicaine dont jouit, bien à tort, l'auteur de la Marseillaise.

Il suffit du reste d'ouvrir le recueil des poésies complètes de Rouget de l'Isle, recueil qui ne con-

tient pas moins de quatorze odes et hymnes divers, débordant du royalisme le plus échevelé.

Rouget de l'Isle était, dit une biographie de lui (Haux, Paris, 1839), un de ces hommes qui, dans leur jeunesse, sont tout entiers à l'impression du moment. C'est dans un instant d'hallucination révolutionnaire qu'il écrivit la Marseillaise.

Il devait dîner le soir chez un ami, le citoyen Dorian, républicain farouche de Strasbourg, et il avait promis de composer une chanson pour le dessert.

Rouget de l'Isle se dit qu'il fallait faire quelque chose de spécial pour l'auditoire devant lequel il allait paraître; en conséquence, il se monta la tête pour la république, et, sous l'empire de cette surexcitation factice et volontaire, composa l'hymne célèbre, qu'il chanta le soir, avec un succès éclatant.

Ce succès fut tel, que quinze jours après Rouget de l'Isle en était terrifié. Il ne pouvait plus sortir dans Strasbourg sans qu'on lui cornât aux oreilles :

Aux armes, citoyens !

Quand il apprit que les volontaires marseillais avaient marché le 10 août contre les Tuileries en chantant son hymne, Rouget de l'Isle tomba malade.

Une chose assez comique se passa à cette époque.

Il reçut un jour une lettre anonyme, dans laquelle étaient relevées toutes les fautes de français commises par lui dans la Marseillaise. Le correspondant masqué en avait compté dix-sept. Rouget de l'Isle, qui, dix minutes auparavant, maudissait son œuvre, se leva furieux et composa immédiatement une satire contre l'ignorance des émigrés.

Cette pièce n'a jamais été imprimée, elle commençait ainsi :

Lorsque la République apposait son paraphe  
Au livre de l'histoire avec son doigt sanglant,  
Ils ont fui de Paris, ces gens sans orthographe,  
Ces émigrés sans cœur, sans esprit, sans talent.

Il y a deux cent cinquante vers comme cela, et il est difficile de trouver quelque chose d'aussi complètement mauvais.

C'est, du reste, la dernière velléité républicaine qu'ait eu Rouget de l'Isle; les vers qu'il fit ensuite sont tous plus ou moins réactionnaires; ils finirent même par devenir complètement monarchiques; je n'en veux pour preuve que la fameuse chanson qu'il composa lors de la rentrée de Louis XVIII, et dont le refrain est :

Il nous ramène et le trône et la foi,  
Vive le roi ! vive à jamais le roi !

Plus tard, après la révolution de 1830, le roi Louis-Philippe lui ayant accordé une pension, il remercia Sa Majesté par l'envoi du quatrain suivant :

Que Dieu protège votre race,  
Et des Français le bonheur fasse,  
Par votre règne heureux et long,  
O roi, protecteur d'Apollon !

Combien nous voilà loin des strophes brûlantes de la Marseillaise !

Rouget de l'Isle mourut en 1836. Une heure avant de rendre le dernier soupir, il se leva tout à coup sur son lit, battit un instant l'air de ses bras, puis, regardant fixement devant lui de ses yeux atones, il râla d'une voix rauque ce vers qui lui revenait à travers son délire :

Allons, enfants de la patrie !

Puis on l'entendit murmurer par deux fois :  
— Dix août ! Dix août !

Le remords était dans le cœur de cet agonisant. Il se souvenait, au milieu de sa fièvre, que les Tuileries avaient été prises en chantant la Marseillaise.

Le plus triste, c'est que les journaux rouges n'en persistent pas moins à nous représenter Rouget de l'Isle comme le plus ardent des républicains.

JEHAN VALTER.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### FÊTES DE SAUMUR.

Nos fêtes ont commencé de la façon la plus brillante : c'est la musique du 32<sup>e</sup> qui a eu les honneurs du début, et qui s'est fait entendre samedi soir, ainsi que nous l'avions annoncé, dans le Square du théâtre.

C'était là une bonne fortune pour tous les

amateurs; aussi, pendant une heure et demie, le public dilettante a été sous le charme des accords les plus mélodieux. Après une telle soirée, nous concevons parfaitement le succès des concerts que cette musique d'élite donne deux fois par semaine à Angers, au Jardin du Mail.

Elle possède des solistes de premier ordre, comme chacun a pu s'en convaincre en entendant la délicieuse mosaïque du Trouvère, l'ouverture des Diamants de la Couronne et la fantaisie de Verdi sur Nabuchodonosor. Du reste, la parfaite exécution des morceaux composant le programme fait le plus grand honneur à tous les musiciens et à leur habile chef, M. Favre, lequel nous a fait connaître de sa composition une ravissante polka qui a été écoutée avec beaucoup de plaisir.

Aujourd'hui lundi, la musique du 32<sup>e</sup> donnera son concours au carrousel; puis, demain matin, elle quittera notre ville pour aller se préparer à la réception à Angers du maréchal de Mac-Mahon.

Samedi soir, à huit heures et demie, la musique des pompiers s'est réunie à l'Hôtel-de-Ville, et, de là, s'est rendue à la gare, point de départ de la retraite aux flambeaux. M. le général Thornton avait mis la fanfare de l'École de cavalerie à la disposition de M. Halbert, et ce concours inattendu a été accueilli par tous avec empressement et reconnaissance.

L'effet de cette fête de nuit a dépassé les espérances générales. La ville était dans l'obscurité, le gaz n'avait pas été allumé; aussi l'éclat des bombes et des fusées était-il d'autant plus vif.

Les flammes de Bengale simulaient admirablement une vaste incendie. La rue Royale, la place de la Bilange, la rue d'Orléans, vues du Pont-Foucharde, ont paru tour à tour le point de vastes conflagrations.

La promenade aux flambeaux était ouverte par une avant-garde de sapeurs-pompiers munis de torches et d'immenses candélabres garnis de lanternes vénitienes.

A cette promenade, on a inauguré un nouveau système de torches qui dorénavant serviront dans les incendies, et remplaceront les cordes goudronnées.

L'itinéraire avait été quelque peu modifié à la dernière heure. En descendant la place de la Bilange, la retraite a suivi la rue Saint-Nicolas jusqu'au Chardonnet, avec retour par la rue Beaupaire. Le reste du trajet s'est accompli comme nous l'avions annoncé.

La foule était si considérable sur le passage du cortège que par moments la circulation était devenue presque impossible.

#### Premier jour de courses.

Hier, à deux heures et demie, les tribunes étaient richement garnies; les toilettes les plus fraîches s'y étalaient, et la cloche annonçait l'entrée en lice, pour la première course, de Hope, Gil-Blas, Blonde et Le Gommeux. Au départ, Hope tient le devant, Gil-Blas l'atteint, suivie de Blonde et Le Gommeux. Celui-ci, en quelques bonds, distance Blonde et Gil-Blas et arrive au poteau ex-æquo avec Hope. Pour décerner le prix, il a fallu que les deux rivaux recommencent la lutte, ce qui a eu lieu après la quatrième course. Dans cette reprise, Le Gommeux, monté par M. de Barruel, l'a emporté sans peine sur Hope.

Dans la seconde course plate, Incendie, Margrave, Timbale d'argent et Guitare défilent devant les tribunes pour aller se ranger au poteau de départ. D'abord, Incendie tient la tête; mais Margrave, que montait M. de Vassal, le dépasse. Tous, vu des tribunes, semblent marcher de front. Au dernier tournant, Guitare, que montait M. Coffinières de Nordeck, fait deux ou trois bonds et arrive premier, distançant d'une longueur Margrave. Timbale d'argent est arrivé troisième.

La troisième course, prix des Haras, a été la course aux incidents. Dix chevaux étaient engagés, trois seulement ont pris part à la lutte : Galopin, à M. le vicomte de Baracé, Buffon, à M. E. de la Charme, et Etape, à M. P. de Vanteaux. C'était une course plate; les concurrents venaient de passer devant les tribunes, bien groupés, et l'on ne faisait que des conjectures sur l'issue. Malheureusement, des hommes de service, au côté ouest de l'hippodrome, avaient établi une haie; Etape fait une chute, et, tandis que son cavalier se relève, ses camarades prennent les devants. A deux cents mètres plus loin, chacun se trompe de piste, l'un à droite, l'autre à gauche. Tous se replient en bon ordre, et reviennent aux tribunes. Le jockey de M. de Vanteaux réclame contre la pose

de la haie. La commission décide que la course sera reprise. Il ne s'agissait plus que de ramener *Etape*, qui avait fourni une course magnifique dans la prairie de Nantilly au pied de la levée de défense, et que l'on supposait rentré en ville. Son jockey avait enfourché un autre cheval et était parti à sa recherche. Heureusement, son animal avait été arrêté et on le ramenait par le faubourg de Nantilly.

La course a été reprise aussitôt. *Galopin* tenait la corde et était suivi de près par *Buffon*, laissant assez loin derrière eux *Etape*, qui paraissait n'avoir aucune chance; mais qui avait affaire à un jockey habile et à un coursier de fonds. On a bientôt vu *Etape* prendre le dessus, et il est arrivé premier aux tribunes, gagnant d'une longueur sur *Buffon* et de trois longueurs sur *Galopin*.

Pour le prix de la Société d'encouragement, cinq chevaux étaient engagés: *Gallia*, à M. Hawes, la *Ribaude*, à M. A. Lupin, *Kopek*, au baron de Pierres, *Marasquin*, au baron de Rothschild, et *Monopole*, à M. Suchel. Le prix de 2,000 fr. a été admirablement disputé. Les cinq concurrents sont restés en peloton serré, et le vainqueur, *Marasquin*, n'a gagné que d'une demi-longueur sur *Gallia*, qui était suivie de près elle-même par *Monopole* et *Kopek*.

C'est après cette course qu'a été reprise la première course plate militaire entre *Le Gommeux* et *Hope*.

La première course de haies était militaire. Les concurrents étaient *Le Chat*, monté par M. de Rochefort, *Perdita*, monté par M. Odent, *Nicanor*, monté par M. Maunoury, et *Miss-Dora*, monté par M. de Kerduval.

Les paris étaient en faveur de *Nicanor* qui a su répondre à la confiance qu'on avait en lui, puisqu'il est arrivé premier, laissant assez loin derrière lui *Le Chat*. *Perdita*, paraît-il, avait bien des chances; mais l'animal s'est dérobé à la troisième haie. Quant à *Miss-Dora*, elle a fait une chute, mais sans gravité aucune pour son cavalier.

A 6 heures du soir a été couru le prix du chemin de fer. Quatre chevaux étaient engagés: *Orthodoxe*, *Pharaon*, *Glos* et *Tulipe*. Au départ, *Tulipe* a pris la corde et a parcouru ainsi près de mille mètres. Bientôt on a vu *Orthodoxe* prendre le dessus, et, au premier tour devant les tribunes, il distançait ses concurrents avec avantage. Quoiqu'il en soit, *Glos*, qui conduisait avec habileté M. de Rochefort, a gagné le prix aux applaudissements de toutes les tribunes, *Orthodoxe* deuxième.

En somme, la journée a été magnifique et de bon augure pour la seconde.

Au moment de la première course, il y a eu une panique générale: une tribune, qui n'a rien de commun avec celles de la Société et qui n'est que l'œuvre d'un industriel, s'est écroulée. Fort heureusement elle était peu élevée; aussi n'y a-t-il point eu de blessures graves: quelques contusions seulement qui n'ont rien d'inquiétant.

Aujourd'hui, à 3 heures 1/2, carrousel de l'École de cavalerie. Depuis midi, les abords de l'École sont envahis par la foule.

Ce matin, à neuf heures, M. Assier-Réty a fait une expérience publique de son appareil de sauvetage pour incendie. Nous reviendrons sur cette expérience. Demain soir, pendant le simulacre d'incendie du théâtre, il la renouvellera.

#### AVIS.

Pendant les deux jours de courses, comme les années précédentes, une passerelle sera établie sur le Thouet au bac de Bagneux.

#### LA CHASSE

##### AU POINT DE VUE HYGIÉNIQUE.

L'ouverture prochaine de la chasse me donne naturellement l'occasion de dire mon opinion au point de vue hygiénique sur cet exercice, qui est en même temps un des plaisirs les plus vifs que l'homme puisse se procurer en tous pays. Mes idées, sur ce sujet, conformes en tous points aux lois physiologiques, ne sont, en somme, que celles d'un grand hygiéniste, Michel Lévy. Selon le célèbre professeur du Val-de-Grâce, la chasse constitue un ensemble d'exercices aussi variés

que malgrégés; elle oblige à marcher, à courir, à sauter, à se pencher, à se tenir debout ou sur les genoux, à crier, etc.; elle aiguise la vue et l'ouïe; elle met en jeu l'adresse, la ruse, l'amour-propre.

Portée souvent jusqu'à la passion, elle fait oublier le boire, le manger, les devoirs de la vie: voilà pour son action directe sur l'homme. Ensuite, elle l'expose et l'aguerrit aux vicissitudes de l'atmosphère; elle le conduit dans les marécages, dans les profondeurs humides des forêts, sur les crêtes balayées par les vents, etc.

La chasse exige donc la force plutôt qu'elle ne la développe; les hommes faibles ne peuvent braver la violence, la diversité, l'imprévu des épreuves corporelles qu'elle multiplie sans compter les intempéries du ciel, les difficultés du sol et les dangers du maniement irrégulier des armes à feu.

Pris à certains intervalles, cet exercice fait une utile diversion aux habitudes de stagnation sociale qui enchaînent tant d'individus et dissipent l'excédant de matière organique qu'ils amassent. Ceux qui s'y livrent constamment finissent par éprouver les effets du mouvement exagéré; tandis que leurs membres thoraciques souffrent par insuffisance d'exercice, leurs membres abdominaux s'affaiblissent par la continuité des contractions et la persévérance de la station verticale.

La jambe du danseur de profession est luxuriante de vigueur et de force, parce qu'il entremêle ses exercices de justes intervalles de repos; celle du vieux chasseur est souvent amaigrie et variqueuse, comme il arrive aux rouliers, aux fantassins vétérans, aux distributeurs de lettres.

Enfin, l'inégalité des pertes organiques que la chasse détermine entraîne l'inégalité de la réparation et du régime; le mouvement nutritif est accéléré artificiellement par l'abondance des excréments et celle de l'alimentation; de là la constitution sèche des chasseurs et parfois leur vieillissement prématuré.

Si ces lignes tombent sous les yeux de quelque chasseur enragé, il m'enverra bien sûr à tous les diables en me traitant de trouble-fête, de fâcheux et de pédant avec mon hygiène outrecuidante et prétentieuse. Aussi, comme je veux conserver les bonnes grâces de ceux qui me font l'honneur de me lire, je les renvoie à Michel Lévy, le vrai coupable, qui savait sans doute comme moi et avec l'immortel Bonhomme que :

est bien fou du cerveau,  
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

#### Variétés.

##### LES COURSES EN PERSE.

Les Persans ont aussi leurs steeple-chases, qu'ils nomment *espedvani* et qui ont lieu principalement à l'occasion de la grande fête nationale du *Nauruz*.

Polack, qui y a souvent assisté, en compagnie de Nasser-Eddin, raconte que plusieurs chevaux des écuries royales y prennent part; les autres concurrents doivent être fournis par les princes, les hauts employés et les gouverneurs qui se passeraient volontiers de cet honneur, car il leur coûte souvent la perte de bêtes de prix.

Les chevaux sont, en vue de ces courses, soumis à un entraînement (*sahoun kerdan*) qui dure tout un mois et pendant lequel on les fait courir chaque jour et on ne les laisse que fort peu dormir la nuit pour les faire maigrir.

Le Longchamps de Téhéran se compose d'une piste d'une longueur d'un demi-farsakh (le farsakh est d'environ une lieue et un tiers); la piste est circulaire et divisée en quatre segments par des bornes miliaires. Vers le nord-est s'élève une petite maisonnette décorée du nom de *imaret esp devani*, et servant de tribune royale; c'est là que prennent place le shah et sa suite pour jouir du spectacle.

Auprès et des deux côtés, s'élèvent les tentes des représentants des puissances étrangères.

Sur une plate-forme établie vis-à-vis se mettent les musiciens de la cour et le corps de ballet—mâle bien entendu, comme l'exigent les coutumes de l'Orient.

Un coup de canon annonce le moment où le shah quitte le palais monté dans un carrosse de gala.

La marche est ouverte par le grand éléphant royal, tout caparaçonné de drap rouge. Puis s'avancent l'artillerie à dos de chameau et la foule des personnes de la cour; enfin, toute la population de la ville, à pied, à cheval ou à âne.

Au moment où le shah entre dans la tribune et s'assied, ou plutôt s'accroupit sur le riche tapis qui

lui est réservé, on tire une salve d'artillerie. Après quoi les chevaux inscrits sont successivement présentés au shah par le maître des cérémonies, qui décline leurs marques, leur race et le nom de leurs maîtres.

Il y a trois catégories de courses; la première consiste à faire six fois, la seconde quatre fois et la troisième deux fois seulement le tour de la piste. Bien des chevaux tombent d'épuisement avant même de parvenir au hut, dans le handicap du premier degré. Il est de bonne guerre de jeter du sable dans les yeux des chevaux de ses rivaux pour les aveugler et les distancer.

A peine arrivé, le jockey vainqueur saute à bas de son cheval et vient recevoir le prix, qu'il emporte triomphalement sur sa tête.

Dans les entr'actes, les musiciens et les baladins, aux danses plus que légères, font prendre patience au public.

Les coureurs royaux doivent aussi faire une fois le tour de la piste, et cette course au clocher n'est pas la moins originale. Il est vrai que, pour épargner aux pauvres diables une partie de cette rude corvée, on use d'un petit subterfuge, dont le public est facilement dupe. On organise, de place en place, un ingénieux système de relais, de façon que les coureurs, en apparence haletants, qui arrivent au hut, ne sont pas du tout ceux que l'on a vus au départ. Mais on n'y regarde pas de si près, et les vainqueurs qui sont à l'honneur partagent fraternellement le prix avec leurs camarades qui ont été à la peine.

Ce steeple-chase humain clôt la journée hippique. Le shah collationne et s'en retourne dans son palais.

#### Faits divers.

Le correspondant du *Constitutionnel*, en se rendant au congrès de Stockholm, a fait, dans les stations suédoises, une remarque que je m'empresse de recommander aux industriels qui, sur nos voies ferrées, écorchent si vivement le voyageur, sous prétexte de le restaurer:

« Une particularité des stations suédoises: A certaines gares on trouve préparés des repas froids et chauds, d'une abondance et d'une profusion de mets étonnantes; seulement il n'y a pas de chaises, on mange debout, peu ou beaucoup, à votre guise; une croûte de pain s'y paye au même taux qu'un poulet ou qu'un demi-saumon, il n'y a qu'un prix fait: une rixdale (4 fr. et 43 c.) pour un dîner qui coûterait 15 fr. sous notre ciel béni et sous nos heureuses latitudes. »

#### STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER.

La longueur des lignes exploitées au 1<sup>er</sup> juillet, en France, est de 9,076 kilomètres; en Angleterre, de 10,220 kilomètres, et en Amérique de 41,900; mais le réseau des lignes concédées en cours d'exécution, venant s'ajouter à celles-ci, ces chiffres se trouvent modifiés de la manière suivante:

Pour les lignes en exploitation et en cours d'exécution: en France, 16,350 kilomètres; en Angleterre, 15,330, et en Amérique, 58,000.

Les capitaux employés dans ces chemins de fer, en France, représentent plus de 3 milliards de francs, et lorsque toutes les voies seront achevées dans ce pays, cette somme montera à 7 milliards et demi. La surface des chemins de fer construits sur le globe est de près de 3 millions de kilomètres.

Le capital consacré à cette industrie, pendant les trente dernières années, dans le monde entier, excède 20 milliards; lors de l'achèvement des lignes concédées, cette somme montera à plus du double.

Le travail des locomotives de tous les railways en exploitation représente une force de 4,150,000 chevaux. La distance parcourue sur le globe par toutes les locomotives, en une année, est de 884,790,000 kilomètres, soit 22,119 fois la longueur du tour du monde.

Dans quelques années, elle sera de 2 milliards 293,141,000 kilomètres ou 57,329 fois le tour du globe, ou bien encore 6,822 fois la distance de la terre à la lune.

Tout le monde appelle les orgues qui courent les rues des *orgues de Barbarie*. Le *Courrier du Vaucluse* nous apprend que c'est par corruption. Les premiers instruments de ce genre furent fabriqués par un luthier de Modène, nommé Barberi. On disait

autrefois un orgue de Barberi, comme nous disons aujourd'hui un piano d'Erard ou de Pleyel.

*Tuer le ver.* — Voici l'origine assez peu connue, croyons-nous, de la locution parisienne « tuer le ver » qui s'applique, personne ne l'ignore, au verre de vin blanc bu le matin sur le comptoir. Cela remonte au règne de François 1<sup>er</sup>.

Au mois de juillet 1519, la femme d'un sieur Lavernade, maître des requêtes, trépassa subitement.

On fit l'autopsie, et l'on reconnut que la mort avait été causée par un ver qui lui avait percé le cœur. On appliqua sur le ver un morceau de pain trempé dans du vin, et immédiatement il mourut.

« Par quoi, conclut le *Journal d'un Bourgeois de Paris*, il s'ensuyt qu'il est expédient de prendre du pain et du vin au matin, au moins en temps dangereux, de peur de prendre le ver. »

Les fables ont la vie dure dans notre pays, et celle-ci a enrichi plus d'un cabaretier.

*D'où vient l'expression: FAIRE LA BARBE A QUELQU'UN.*

L'explication de ce proverbe, dit le *Courrier de Vaucluse*, ne se trouve pas dans *faire la barbe à quelqu'un* au sens actuel de lui enlever avec un rasoir les poils poussés depuis plus ou moins de jours sur la figure; elle se tire du sens symbolique qui, jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle, a été constamment attaché à la barbe portée dans toute sa longueur.

Dans les anciennes lois de l'Allemagne, au dire de Pasquier, il était défendu, sous des peines excessivement sévères, de londre un homme libre ou de lui raser la barbe contre sa volonté.

Chez les Francs, c'était une espèce d'infamie que d'avoir la barbe tout à fait coupée, et la plus terrible peine que Dagobert put infliger à Sadragésil, duc d'Aquitaine, après l'avoir fait fustiger, ce fut de lui faire raser le menton. Il existait une indissoluble union entre le diadème et la barbe, et l'on sait que la première formalité pour opérer la déchéance des rois consistait à leur raser la tête et le visage.

Au commencement du roman intitulé *la Chevalerie Ogier de Danemarque*, on voit venir à la cour de Charlemagne, qui se tenait alors à Saint-Omer, quatre messagers qui avaient été envoyés vers Godefroy, père d'Ogier, pour recouvrer le tribut qu'il devait à l'empereur, et auxquels ledit Godefroy avait fait couper et les cheveux et la barbe.

Charlemagne, plein de courroux, jure par Dieu et le « baron » saint Jacques que les otages de Godefroy, et par conséquent son fils, seront tous pendus pour représailles.

C'était donc une grave offense, en ce temps-là, que de *faire la barbe à quelqu'un* ou plutôt de la lui faire faire; d'où les significations de l'emporter sur quelqu'un, lui donner des marques de mépris, le braver, le surpasser en esprit et en talent, que cette expression a successivement prises, et qui nous sont parvenues pour la plupart.

Pour les articles non signés: P. GONZ.

#### EXTRAIT

DE LA

##### Correspondance Financière.

L'épargne se porte de plus en plus vers les Obligations de Chemins de fer; les grandes lignes ont profité largement des achats du comptant; mais leurs Obligations sont arrivées à des cours qui poussent les capitaux vers les lignes du second réseau. Citons pour la région de l'Ouest les Obligations des *Charentes* à 267 f. 50; des *Chemins de fer Nantais* à 238 f. 75. Les avis de Nantes portent que les travaux de cette ligne marchent rapidement, et que l'ouverture pourra avoir lieu en juin 1875. Les Obligations de la Vendée sont recherchées à 258 f. 75.

#### Théâtre de Saumur.

Direction de M. Henri CHANTILLY.

LUNDI 24 août 1874.

#### LE DOMINO NOIR

Opéra-comique en 3 actes, paroles de Scribe, musique d'Auber.

#### Les Charmeurs

Opéra-comique en 1 acte, paroles de M. de Leuven, musique de F. Poise.

Bureaux à 7 h. 1/4; rideau à 8 h. 1/2.  
A 9 h. 1/4, le *Domino noir*.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré publie dans son numéro de cette semaine :

**Concours pour l'École de Rome :** Grand Prix de peinture : *Mort de Timophane, tyran de Corinthe*, tableau de M. Albert Besnard; événements d'Espagne: une bande carliste quittant Tolosa; le nouveau marché aux fleurs de la Cité, à Paris; salon de 1874: *Combat sur une voie ferrée, armée de la Loire*, 1870-1871, tableau de M. A. de Neuville; revue comique du mois, par Cham (douze gravures); Asie centrale: un campement de Kirghiz; éléphants de Birmanie au travail. Rébus, problèmes d'échecs.

L'Univers illustré publie en ce moment le *Sphinx*, cette œuvre émouvante de M. Octave Feuillet, qui a été l'événement dramatique de l'année. On trouvera également dans ce numéro une ravissante nouvelle de M. A. de Pontmartin, intitulée: *Mère et plaideuse*.

Un numéro contenant la nomenclature complète des PRIMES offertes par l'Univers illustré sera envoyé gratuitement à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

**L'INJECTION SOLIDE,** du Dr PAILLASSON, séjournant plusieurs heures sur le mal, guérit infailliblement. Dépôt à Saumur, pharmacie CHEDEVERGNE.

**LIBRAIRIE HACHETTE ET Co,** boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITRE, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 80<sup>e</sup> fascicule, POR à POU, est en vente.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite:

**REVALESCIÈRE**

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie,

toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluati, le duc de de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 49,842: M<sup>me</sup> Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulences, spasmes et nausées. — N° 46,270: M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218: le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744: le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522: M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Cure n° 62,915.

Valgorge (Ardèche), 19 octobre 1863.

La Revalescière est un remède que j'appellerai presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie. MONASSIER, curé.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 25; 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière en boîtes de 1/2 kil., de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 fr. — fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. GONDARD, épicière, rue d'Orléans; M. BASSON, pharmacien, épicière, la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers: Du Barry et Co, 26, place Vendôme, à Paris.

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**

**Service d'été.**

**Départs de Saumur pour Poitiers:**  
5 heures 45 minutes du matin.  
11 — — — — —  
6 — 10 — — — — du soir.

**Départs de Poitiers pour Saumur:**  
5 heures 40 minutes du matin.  
10 — 35 — — — —  
5 — 35 — — — — du soir.

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 22 AOUT 1874.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 <sup>er</sup> juin. 72.	63	40		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	682	50	1 25	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	430		2 50
4 1/2 % jouiss. mars.	92	10		Crédit Mobilier	282	50	50	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	596	25	1 25
4 % jouissance 22 septembre.	75	50		Crédit foncier d'Autriche	550		1 35	Société autrichienne, j. janv.	732	50	1 25
5 % Emprunt 1871.				Charentes, 400 fr. p. j. août.	337	50		<b>OBLIGATIONS.</b>			
Emprunt 1872.	99	40	10	Est, jouissance nov.	530			Orléans	296		
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	221	50	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	912	50	2 50	Paris-Lyon-Méditerranée	294		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	445		25	Midi, jouissance juillet.	633	50	2 10	Est	301		
— 1865, 4 %.	477	50		Nord, jouissance juillet.	1087	50	7 50	Nord	301		
— 1869, 3 % t. payé.	306			Orléans, jouissance octobre.	877	50	2 50	Ouest	299		
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	278		50	Ouest, jouissance juillet, 65.	575		3 75	Midi	293		
Banque de France, j. juillet.	3920			Vendée, 250 fr. p. j. juillet.	905			Deux-Charantes	266		
Comptoir d'escompte, j. août.	551	25		Compagnie parisienne du Gaz.	787	50		Vendée	257	50	
Crédit agricole, 200 fr. p. j. juillet.	485			Société Immobilière, j. janv.	25	50		Canal de Suez	493	50	
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	265			C. gén. Transatlantique, j. juillet.	268	75	3 75				
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	900										

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 4 mai 1874).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**  
3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers)  
9 — 01 — — — — omnibus.  
1 — 33 — — — — soir.  
4 — 19 — — — — express.  
7 — 27 — — — — omnibus.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**  
3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 20 — — — — omnibus.  
9 — 50 — — — — express.  
12 — 38 — — — — soir, omnibus.  
4 — 44 — — — — omnibus.  
10 — 28 — — — — express-poste.  
Létrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 40.

Etude de M<sup>re</sup> ALBERT, avoué-licencié à Saumur, successeur de M<sup>re</sup> LA-RICHE.

**PURGE LÉGALE.**

Suivant exploits de Dufour, huissier à Saumur, de Buffard, huissier à Vihiers, et de Fraquet, huissier à Angers, en date des dix-sept et dix-huit août derniers, enregistrés, et à la requête de M. Joseph Besnard, propriétaire et négociant à Vihiers, agissant au nom et en qualité de maire de ladite commune, pour lequel domicile, est élu en l'étude de M<sup>re</sup> Albert, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur:

Notification a été faite: 1<sup>o</sup> A M. le procureur de la République près le tribunal civil de première instance de Saumur;

2<sup>o</sup> A M<sup>me</sup> Rose Abellard, sans profession, épouse du sieur François Martineau, propriétaire, avec lequel elle demeure à Vihiers;

3<sup>o</sup> A M<sup>me</sup> Joséphine Damois, sans profession, veuve du sieur Jean Mary, demeurant à Vihiers;

4<sup>o</sup> A M<sup>me</sup> Estelle Rose-Marie Poupard, veuve de M. Victor-Charles Bory, propriétaire à Angers;

De l'expédition d'un acte dressé au greffe du tribunal civil de première instance de Saumur, le vingt-neuf juillet mil huit cent soixante-quatorze, enregistré, constatant le dépôt, ledit jour, de la copie collationnée d'un acte, en date du dix juin dernier, enregistré, contenant vente à la commune de Vihiers, par M. et M<sup>me</sup> Martineau, sus-nommés, d'une maison et ses dépendances, comprenant divers bâtiments, cours, issues et puits; le tout porté au cadastre sous le numéro 144, section B, 4, du plan cadastral, moyennant la somme principale de quatre mille francs;

Avec déclaration aux sus-nommés que la présente notification leur a été faite, conformément à l'article 2194 du Code civil, pour qu'ils eussent à requérir, dans le délai de deux mois, à partir de la notification, et au profit de qui de droit, telles inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils jugeraient grever les immeubles vendus, sinon et faute de ce faire, que lesdits immeubles passeraient es-mains de ladite commune

de Vihiers, francs et libres de toutes hypothèques légales non inscrites; Avec déclaration, en outre, à M. le procureur de la République, que tous ceux du chef desquels il pourrait être requis des inscriptions n'étant pas connus de M. le Maire de la commune de Vihiers, ce dernier ferait publier la présente notification, conformément à la loi et aux dispositions des avis du conseil d'Etat des 1<sup>er</sup> juin 1807 et 8 mai 1812.

A ce qu'ils n'en ignorent: Cette insertion a pour but de purger les immeubles vendus de toutes hypothèques légales non inscrites. (396) L. ALBERT.

Préfecture de Maine-et-Loire.

MAISON CENTRALE DE FONTEVRAULT.

**ADJUDICATION DE DIVERSES FOURNITURES**

Nécessaires au service pendant une année.

Le mardi 15 septembre 1874, à une heure du soir, il sera procédé, à la Préfecture de Maine-et-Loire, à l'adjudication des fournitures ci-après, nécessaires au service de l'établissement, savoir:

- N° 1. Froment, en six lots de chacun 70,000 kilogram. 420,000 kil.
- N° 2. Seigle, en six lots de chacun 55,000 kilogrammes. 210,000 id.
- N° 3. Pommes de terre 100,000 id.
- N° 4. Lentilles. 5,000 id.
- N° 5. Pois verts. 15,000 id.
- N° 6. Haricots blancs. 16,000 id.
- N° 7. Haricots de couleur 16,000 id.
- N° 8. Riz 10,000 id.
- N° 9. Poivre en grains. 400 id.
- N° 10. Sac de réglisse noir 1,000 id.
- N° 11. Mélasse. 5,000 id.
- N° 12. Huile à manger. 1,500 id.
- N° 13. Sel marin. 20,000 id.
- N° 14. Cassonade cristallisée. 1,000 id.
- N° 15. Savon noir. 6,000 id.
- N° 16. Savon marbré. 1,200 id.
- N° 17. Cristaux de soude. 6,000 id.
- N° 18. Vinaigre. 4,000 lit.
- N° 19. Fromage de Gruyère. 2,500 kil.

- N° 20. Racine de gentiane. 600 id.
- N° 21. Houblon. 400 id.
- N° 22. Chlorure de chaux. 2,000 id.
- N° 23. Sulfate de fer. 1,200 id.
- N° 24. Charbon de terre. 300,000 id.
- N° 25. Bois de chauffage. 400 stè.
- N° 26. Bois de sapin pour le chauffage des fours. 800 id.
- N° 27. Huile de pétrole. 12,000 kil.
- N° 28. Huile de colza. 1,200 id.
- N° 29. Bougies stéariques. 200 id.
- N° 30. Bougies souches. 50 id.

Chacune de ces fournitures devra être soumise à part et sera adjugée isolément.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges à la Préfecture de Maine-et-Loire et à l'Economat de la Maison centrale de Fontevault.

**A LOUER UNE MAISON**

Rue Cendrière, n° 8 et 10. Comprenant: Au rez-de-chaussée, cuisine, office, galerie vitrée, salle à manger, grande pièce à cheminée à côté; Au premier étage, salon, quatre chambres à coucher avec cabinets de toilette, lieux à l'anglaise; Trois chambres de domestiques et greniers; Cour, écurie et remise; caves. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué. (528)

**A VENDRE MAGNIQUE CHIEN D'ARRÊT**

Dressé, âgé de deux ans. S'adresser à M. Carré, garde à Saint-Gilles, près Bourgueil (Indre-et-Loire). (592)

UNE MAISON DE COMMERCE (nouveau et mercerie), des environs de Saumur, comme appartement, DEMANDE, prentie, une JEUNE FILLE de 14 à 16 ans, se destinant au commerce. Elle sera de suite logée, nourrie et blanchie. Inutile de se présenter sans de très-bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

**DIPLOME DE MÉRITE A L'EXPOSITION DE VIENNE MÉDAILLE A L'EXPOSITION DE LYON (1872) 35 Ans de Succès**

**ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS**

Suprême pour la digestion, les maux d'estomac, les nerfs, etc. Avec quelques gouttes de ce cordial, dans de l'eau sucrée, ou obtient une boisson calmante, agréable, saine, rafraîchissante et peu coûteuse. L'Alcool de Menthe de Ricqlès est surtout indispensable

**PENDANT LES CHALEURS**

où les diarrhées sont si fréquentes par les excès de boissons et l'abus des fruits. C'est un préservatif puissant contre les affections cholériques et épidémiques. En flacons et demi-flacons cachetés, dans toutes les principales pharmacies, maisons de parfumeries et d'épicerie fine. Se méfier des imitations et exiger la signature de H. de Ricqlès, cours d'Herbouville, 9, Lyon.

**GUÉRISON INSTANTANÉE NEURALGIES (faciales) MIGRAINES (non gastralg.) OTALGIES (névralgies de l'oreille) MAUX DE DENTS (lors même qu'elles seraient cariées.)**

AVIS IMPORTANT: Cette Eau est d'une odeur très-agréable et complètement inoffensive; après par la marine, du côté malade, elle rétablit aussitôt la circulation à l'état normal, et les douleurs cessent à l'instant même; elle prévient aussi les crises d'ÉPILEPSIE et les attaques d'ARROPLEXIE. Il sera envoyé franco de domicile, aux personnes qui en feraient la demande, des circulaires contenant les appréciations d'un grand nombre de MÉDECINS et de PHARMACIENS qui, souvent, ont pu constater l'efficacité extraordinaire de ce produit. L'Éventail se trouve en vente chez les principaux VICTORIA en laissant chez les Dépositaires spéciaux des flacons destinés à guérir instantanément dans les cas suivants: — Flacon simple: Prix, 4 fr. — Flacon contenant six flacons: Prix, 12 fr.

A Saumur, pharmacies Gabelin, rue d'Orléans; Chedevergne, rue de la Tonnelle, et dans les principales pharmacies de France et de l'étranger. (215)

**LA MODE UNIVERSELLE**

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies. Paris. Départem<sup>t</sup>. Un an... 6 fr. 8 f. Six mois... 3 50 4 Trois mois... 2 » 2

ÉDITION DE LUXE Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées. Paris. Départem<sup>t</sup>. Un an... 15 fr. 18 fr. Six mois... 8 fr. 10 fr. Trois mois... 4 fr. 5 fr.

ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATUITS. Paris, J. BAUDRY, éditeur. On s'abonne chez M. NILON, libraire à Saumur. Saumur, Imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.